



## COMPTE-RENDU DU BUREAU EXECUTIF 21 mars 2007

**Participants :** M. Mamadou N'DOYE – Président, M. Gabriel COHN BENDIT – Secrétaire, M. Roland DAVAL – Secrétaire adjoint, M. Luc DEDESSUS LE MOUSTIER, M. Gérard DROZ, M. Ivan MOUTON.

**Invités :** Mme Janine THERY, Mme Anne RIOLON, Mme Marguerite JACQUES, Mme Rita HUBAC-FORTIER, M. Jean-Pierre DURUT, M. Yannick SIMBRON – membres de l'association des Amis du REPTA (AREPTA), M. Jacques STIRNEMANN.

**Excusés :** M. Frédéric CHADEAU – Trésorier, , Région Bretagne, Région Normandie, Ville de LIEVIN.

### 1 – POINT FINANCIER – Exercice 2006:

Roland DAVAL, présente les résultats définitifs de l'exercice 2006 qui figureront dans le rapport financier soumis au prochain Bureau avant d'être transmis à l'Assemblée générale.

L'exercice 2006 présente un caractère tout à fait exceptionnel pour notre association en raison de l'organisation des Rencontres africano - françaises d'Ouagadougou dont le REPTA France a assuré la gestion financière.

Ainsi, pour l'exercice 2006, le total des produits s'établit à 160 930 euros contre 9 458 euros en 2005 et 7 609 euros en 2004, les Rencontres d'Ouagadougou représentant à elles seules 113 810 euros, soient presque 71% des produits gérés.

Les cotisations des membres d'un montant de 16 280 euros représentent 10,12% des produits. Les subventions pour les Rencontres s'élèvent quant à elles à 105 138 euros (65,44% des produits); celles destinées au soutien à des projets, d'un montant de 30 000 euros, représentent quant à elles 18,64%.

S'agissant des charges, leur montant s'élève à 156 759 euros :

- 115 261 euros pour les Rencontres (73,53%),
- 32 575 euros pour l'accompagnement des projets (20,78%),
- 8 923 euros pour le fonctionnement (5,69%).

Le résultat global de l'exercice (fonctionnement, aides aux projets, Rencontres) est excédentaire de 3 331 euros (2,07% du total des produits).

Ce résultat est obtenu après constitution de provisions à hauteur de 21 150 euros pour diverses charges à payer correspondant aux suites à donner aux Rencontres telles que prévues dans le budget initial, et d'affectation aux fonds dédiés pour un montant de 16 000 euros au titre des Rencontres et de l'aide aux projets.

## **2 – PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE:**

L'Assemblée générale 2007 se déroulera le 27 juin au matin au Conseil régional Centre, à Orléans, le Conseil régional assurant notre accueil à cette occasion. L'Assemblée générale de l'AREPTA se tiendra, quant à elle, le 26 en après-midi.

L'après-midi du 27 juin sera l'occasion d'inviter largement des collectivités territoriales pour leur présenter l'action du REPTA et solliciter leur mobilisation au bénéfice des enfants et des jeunes exclus des systèmes éducatifs. Des collectivités déjà membres du REPTA seront sollicités pour apporter leur témoignage. Des invitations peuvent également être faites à des organisations qui souhaiteraient rejoindre le REPTA. Tous ces invités pourront participer, s'ils le souhaitent, à l'Assemblée générale du matin.

Il est urgent maintenant de préparer l'invitation officielle, invitation faite conjointement avec la Région Centre et les collectivités territoriales déjà membres du REPTA qui en auront manifesté leur accord.

Il convient également d'adresser une première information aux membres sur l'organisation de l'Assemblée générale, en particulier sur son ordre du jour : rapport moral et d'activités, rapport financier, modification du règlement intérieur pour mise en place d'une commission de contrôle des comptes, ratification d'adhésions (article 24 du règlement intérieur), suites données à la demande de l'Assemblée générale 2006 quant aux règles de soutien du REPTA à des projets, renouvellement des membres du Bureau exécutif (article 7 du règlement intérieur).

## **3 – APPUI DES REPTA A DES PROJETS / CONVENTION TYPE:**

Tel que décidé lors du précédent Bureau, Roland DAVAL soumet une proposition de convention type de partenariat, permettant la formalisation de l'appui des REPTA à des projets. Cette convention pourra prendre deux formes : convention cadre ou convention par opération.

Le Bureau avalise la proposition présentée et propose également que puisse être étudiée une proposition de convention cadre et globale avec les collectivités territoriales membres du REPTA, y compris en matière de financements de projets relevant de l'objet du REPTA France. Le REPTA peut, le cas échéant solliciter des financements en direct pour des missions d'étude de faisabilité ou de suivi de projets.

Dans tous les cas, un plan de financement des projets, prenant en compte également les frais engagés par les différents partenaires, devra être annexé à chaque convention.

Le REPTA pourra, pour assurer les missions qui sont les siennes, passer commande à une autre organisation (en particulier à l'AREPTA) avec cahier des charges et ordre de mission. Ces propositions et les principes définis pour l'appui à des projets figurant dans le compte-rendu du précédent Bureau, seront présentés à l'Assemblée générale, celle de 2006 ayant mandaté le Bureau pour formuler des propositions à ce sujet.

#### **4 – SUITES DES RENCONTRES D'OUAGADOUGOU:**

1000 exemplaires du Cdrom sont en cours de réalisation et le dossier, réalisé avec l'ADEA, est en cours de finalisation.

Le dossier et le Cdrom seront largement diffusés aux membres et aux participants des Rencontres. 500 exemplaires (dossier + Cdrom) seront mis en vente au prix de 10 euros.

A cette occasion, le logo et le bandeau de présentation du REPTA seront actualisés pour une cohérence dans l'ensemble de nos publications.

L'Observatoire est en cours de mise en place sur le site avec un logo spécifique. Le Comité technique et le Comité scientifique pour lequel plusieurs REPTA ont maintenant désignés leurs représentants, sont opérationnels. Sur proposition du Président, le Bureau considère qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place un comité de validation tel qu'il l'avait envisagé lors de sa dernière réunion, cette responsabilité relevant du Comité scientifique.

S'agissant du « réseau international » des REPTA, plusieurs points sont retenus :

- nécessité de faire un point lors de chaque réunion du Bureau exécutif sur l'activité des REPTA;
- créer une fenêtre dans notre site « réseau international » permettant de donner des nouvelles régulières de l'action de tous les REPTA avec des liens sur les sites qui pourraient être créés dans divers pays ;
- étudier la faisabilité d'une réunion, à l'automne 2007, de représentants des REPTA.

**PROCHAINE REUNION DU BUREAU EXECUTIF  
23 mai 2007 à la région Ile de France (lieu à confirmer)**

Roland DAVAL  
Secrétaire adjoint